

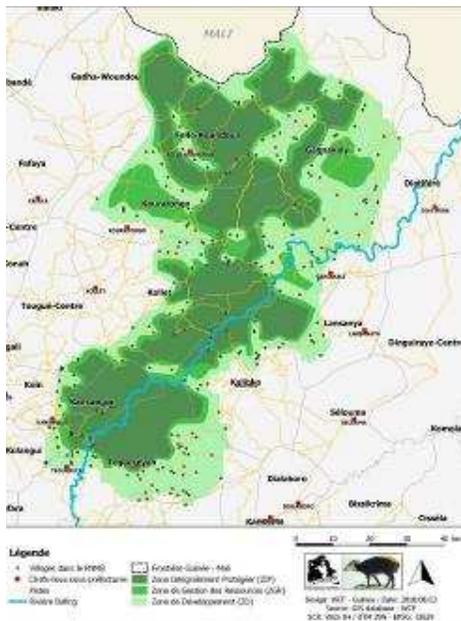


Projet de création du Parc National du Moyen Bafing (PNMB)

Fiche de capitalisation sur l'implication des populations.

Contexte

Plusieurs études biologiques, économiques et sociales, ont permis d'identifier la région du fleuve Bafing en Guinée, dans le Fouta Djallon, comme une zone prioritaire de conservation. La Wild Chimpanzee Foundation (WCF), sur mandat du gouvernement Guinéen avec le Ministère de l'Environnement Eaux et Forêts, a entamé depuis 2015 un projet de création du Parc National du Moyen Bafing (PNMB) en appui à l'Office Guinéen des Parcs et Réserves. Cette zone de 6 426 km² abrite de nombreux mammifères dont notamment l'une des dernières plus grandes populations de chimpanzés d'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*), avec un potentiel de près de 5 000 chimpanzés soit 12 % de la population mondiale estimée.



Carte du PNMB avec ses zones de gestion et les villages.

Ce parc loge aussi un projet de compensation écologique (Offset) des activités minières de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) et de la Guinea Aluminium Corporation (GAC) qui affectent les chimpanzés dans leurs concessions minières à l'Ouest du pays.

La dimension humaine

Les limites du PNMB intègre un grand nombre de peuplements humains. L'on y compte 255 villages pour environ 36 000 habitants. Les Peuhls et Malinkés sont les communautés les plus nombreuses.

Outre donc les enjeux de conservation, la prise en compte de la dimension humaine est un des piliers des interventions du projet. Comme un miroir dans lequel les communautés se reconnaissent, le PNMB a fait de l'implication des communautés un volet important afin de conférer une légitimité au parc à créer, de consolider les principes de gouvernance partagée et d'appropriation. Ceci fonde d'ailleurs la stratégie 2018-2020 adoptée par l'équipe-projet formée par la WCF et l'Office Guinéen des Parcs et Réserves.

Stratégie pour impliquer les populations locales

Dans sa stratégie d'intervention, le projet de création du PNMB a développé un ensemble intégré d'approches dont la somme des effets devra permettre d'éviter d'entrevoir le PNMB comme le parc des uns ou celui des autres par les populations locales.

Ces approches se répartissent comme suit :

- la communication avec les acteurs impliqués;
- la structuration organisationnelle et la gouvernance;
- le renforcement de capacités;
- L'enregistrement et la gestion des plaintes et griefs;
- la planification participative de l'espace pour un développement intégré des territoires villageois;
- le management professionnel du PNMB.

La communication avec les acteurs impliqués

Le dialogue a été la porte d'entrée pour l'implication des populations dans la création et la gestion du PNMB. Une population qui s'implique est celle-là même qui a été bien informée et sensibilisée sur le projet, mais aussi celle qui exprime ses craintes et attentes. Des cadres de concertation communautaires (CCC) ont structuré ce dialogue entre l'équipe de création du PNMB et les populations en présence des autorités administratives.



Au total, 3 cadres de concertations communautaires ont permis de d'informer, de sensibiliser et d'échanger avec 4502 personnes représentant toutes les localités. La présence de ces cadres était une tribune offerte aux uns et aux autres pour l'expression de leurs craintes et attentes de sorte à permettre à l'équipe du projet de « calibrer » ses interventions en termes de limites, d'occupation et d'utilisation des espaces.

La structuration organisationnelle et la gouvernance

Le changement recherché pour le développement durable de la zone du PNMB passe inéluctablement par l'organisation et la structuration des populations. Se baser sur les groupements existants ou susciter la création de nouvelles organisations à l'échelle du village pour la promotion mutuelle de la conservation et du développement a été l'option choisie.

Ainsi, la création de Comités Villageois pour la Conservation et le Développement s'appuyant sur des Groupements d'Intérêt Général (GIG) et des Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) a été retenue.



Séance d'information et de sensibilisation sur les comités villageois.

Ces différentes organisations sont des catalyseurs internes pour l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions favorables à la fois à conservation et au développement local.

Il est à noter que la mise en place des comités villageois y compris de faitières communales les fédérant, s'inscrit dans la représentation de ces structures associatives dans les organes de gouvernance du PNMB aussi bien au niveau local, communal que national.

Le renforcement de capacités des communautés

Dans le cadre de l'implication des populations locales, le renforcement de leurs capacités, leurs connaissances et de leurs aptitudes facilite la mise en œuvre de nouvelles pratiques promues par notre intervention. Ce renforcement se matérialise à travers la formation sur des thématiques d'intérêt et des appuis d'ordre matériel (voir tableau ci-dessous). Au titre des formations, l'on peut citer celles sur le compostage, l'agroforesterie, la régénération naturelle assistée. Concernant des appuis techniques, la dotation de femmes exerçant dans le maraîchage est ici à noter. En outre, le recrutement de surveillants communautaires au sein de la population et leur formation est à mentionner. Les gestionnaires recrutent également

des prestataires locaux, qui représente pour 2018, première année de l'action, un seuil de 15 hommes/jour.

L'enregistrement et la gestion des plaintes et griefs

La création du PNMB ne peut être exsangue de toute plainte ou grief de la part des communautés impactées. L'on ne peut rechercher l'implication de celles-ci et ne pas mettre en place un mécanisme leur permettant d'exprimer leurs plaintes et griefs. La liberté d'exprimer ces plaintes et griefs est un gage en matière de transparence dans la gestion du PNMB.

Un mécanisme de gestion des plaintes et conflits privilégiant une résolution à la base, au niveau du village, a été dès lors pensé. Les membres honorifiques des comités villageois, au vu de leur influence sur la communauté, sont les ressorts sur lesquels s'appuie leur résolution. Ce processus fait également intervenir les comités de concertation communaux si elle n'a pas été possible au niveau du village. En cas de non résolution au niveau communal, les plaintes et griefs seront présentés au niveau national au comité de gouvernance et de suivi national.

Une base de données pour l'enregistrement de ces plaintes et griefs a été créée, et les discussions avec le PACV/ANAFIC pour un ancrage indépendant de la gestion de ces informations sont en cours.

La planification participative de l'espace pour un développement intégré des territoires villageois

De plus, toutes les activités pour l'implication des populations locales seraient vaines si elles ne se matérialisaient pas au niveau des territoires villageois. Des cadres d'interventions participatifs ont été dès lors développés dans les 255 localités du parc afin d'aboutir à l'identification et à la mise en œuvre d'actions favorables à la biodiversité et au développement des communautés. La production de cartes d'occupation et d'utilisation du sol à travers la cartographie participative, la production de Plans de Gestion des Territoires Villageois (PGTV) assortis d'accords locaux pour la gestion des ressources naturelles en sont la concrétisation.



Séance de cartographie participative à Laffa Boubhe.



WCF Représentation Guinéenne
BP 1487P Conakry, République de Guinée
Email: guinea@wildchimps.org



Office Guinéen des Parcs et Réserves (OGPR)
BP 761 Conakry, République de Guinée



Quelques animaux du Parc National du Moyen-Bafing



- 1: *Cephalophus rufilatus*;
- 2: *Pan troglodytes verus*;
- 3: *Vanellus senegallus*;
- 4: *Canis adustus*;
- 5: *Tragelaphus scriptus*;
- 6: *Coscypha niveicapilla*;
- 7: *Panthera pardus*;
- 8: *Papio papio*;
- 9: *Patamochoerus porcus*;
- 10: *Tchagra senegalus*;
- 11: *Chlorocebus sabaeus*

